

45ème congrès national de la FNPP - 04 au 07 mai 2018

Roquebrune sur Argens - Les Issambres (83)

Synthèse de la commission Sécurité

Responsable

ALLIN Patrice (APSBM St Brévin 44)

Participants

CHAUVET Guy AMP (la Tranche sur Mer 85)

CURE Jean Pierre (SNPB Port de Bouc 13)

DENIAU Michel (APLP la Plaine sur Mer 44)

DONAT Thierry (APPSG Aigues-Mortes 30)

FRANCOIS André (APP Cotentin Cherbourg 50)

GEFFRAY Pierre (APPPP Kerlouan 29)

MICHEL Denis (PPSL Port Saint Louis du Rhône 13)

MOLLON Gilbert (PPSL Port Saint Louis du Rhône 13)

NOVION Rémi (APPA Anglet 64)

PHILIPPE Louis (SNPB Port de Bouc 13)

RICHARD Serge (APVP Douarnenez 29)

RICHARD Denis (ABPP Bretteville sur Ay 50)

SERVILLA Alain (PPSL Port Saint Louis du Rhône 13)

SIQUOT Michel (Lion sur Mer 14)

Elimination des engins pyrotechniques

Les vendeurs sont tenus de les reprendre (un pour un), nous déplorons le surcoût prohibitif de ce service. Face au manque d'évolution sur le sujet et vu le problème du stock d'engins périmés existant chez les plaisanciers, nous demandons une solution de reprise de ces engins **et nous préconisons l'allongement de leur durée de validité.**

Par soucis d'une meilleure efficacité en cas de sinistre, nous souhaiterions une harmonisation des systèmes de mise à feu, **demande restée sans suite à ce jour.**

Nous espérons que des évolutions techniques permettront de remplacer définitivement les feux à main, par exemple par des feux à LED

Modifications de la D 240

Nous espérons que la proposition suivante finira par être retenue pour les bateaux sur ancre flottante : nous demandons l'obligation d'utiliser le pavillon D ou le pavillon M pour assurer la signalisation du bateau difficilement manœuvrant afin d'assurer sa sécurité (ancre flottante)

Météo en boucle

Partout où elle existe, elle donne satisfaction aux usagers. Nous attendons donc toujours la généralisation de ce service sur toutes les côtes françaises.

Taxe de francisation :

Nous continuons de demander l'exonération de taxe de francisation ; la Commission s'insurge contre le fait que cette taxe soit actuellement reversée intégralement au Conservatoire du littoral. Nous proposons que 20% de cette somme soit reversée à la SNSM, organisme ayant un rapport direct avec la sécurité et le sauvetage en mer.

Permis Bateau

La Commission déplore le manque de sérieux de certains organismes de formation au permis, ce qui peut impliquer à terme des problèmes de sécurité dans l'utilisation des bateaux à moteur.

Limites du permis côtier

La Commission souhaite une négociation, dans le cadre du Conseil Supérieur, sur un élargissement à 12 milles des possibilités de navigation offertes par le permis côtier. Nous sommes prêts à discuter avec les autorités des conditions de mise en place de cette mesure.

Réglementation

Nous persistons dans notre demande d'autoriser la conduite d'un bateau à moteur par un équipier non titulaire du permis, sous la responsabilité du chef de bord.

Nous souhaiterions que le nettoyage des filets puisse se faire **sur l'estran** pour des raisons de sécurité.

Pour des raisons de sécurité, la commission demande que deux pêcheurs puissent, ensemble, sur le même bateau, relever leur filet respectif.

Demande d'analyses et statistiques officielles et fiables sur l'accidentologie en mer ainsi que l'évaluation des coûts afférents aux opérations de sauvetage en provenance de tous les acteurs.

On ne peut pas prendre de **décision** sans indicateurs.

Marque des Plongeurs

Nous réitérons notre demande auprès des fédérations de plongeurs pour améliorer la visibilité de la « marque plongeur ». **Des campagnes d'informations élargies devraient être mises en place par les organismes concernés (fédérations, associations, administration).**

VHF

Nous conseillons vivement à nos adhérents d'équiper leur bateau, la VHF est un outil, de sécurité et de solidarité même si aujourd'hui le Téléphone portable a prouvé, **dans certains cas**, son efficacité en matière de dispositif complémentaire d'alerte notamment par l'appel du 196.

Rééditer dans Pêche Plaisance une fiche d'utilisation succincte de l'utilisation de la VHF ASN.

Campagne nationale sur les gilets et le VFI

Nous demandons à prolonger et à renforcer notre collaboration avec la SNSM pour l'incitation au port permanent du VFI ou du gilet, **particulièrement dans les annexes.**

Partenariat SNSM

Au sein de toutes les associations, faire la promotion de l'adhésion à la SNSM et demander que les cotisations soient versées directement à la station locale. Nous incitons les associations ainsi que leurs adhérents à contribuer par leurs dons à la bonne marche de leur station.